

CONVENTION DE PRET DE LA SALLE DES FETES

Entre :

Monsieur le Maire de la Commune de La Salvetat-Peyralès, ci-après désigné le bailleur,

d'une part, et

Mr/Mme demeurant à agissant en son nom propre ou au nom de l'association..... ci-après désigné le locataire,

Il a été convenu ce qui suit :

La commune de La Salvetat-Peyralès donne en location au preneur ci-dessus mentionné la Salle des Fêtes de La Salvetat-Peyralès, avec la possibilité d'utiliser :

- la cuisine équipée **OUI / NON** (*barrer la mention inutile*)

Pour la manifestation suivante :

Prévue le / / 20....

Les clés lui sont remises le / / 20....., par le secrétariat de mairie.

Le locataire s'engage à restituer les clés et le formulaire ci-joint complété :

le / / 20..... Tél. du locataire :

Tarifs de location : Les prix de location sont établis en fonction de la nature de la manifestation. Ces tarifs ont été communiqués au locataire et celui-ci reconnaît en avoir pris connaissance.

Utilisateurs de la salle	Prix location	Prix facturé
Associations de la commune	Gratuit	
Associations communes extérieures	80 €	
Particulier de la Commune	160 €	
Particulier extérieur à la Commune	200 €	

Chauffage : Le montant de la consommation de chauffage sera calculé en fonction du nombre de KW relevés au compteur à l'arrivée et au départ du locataire.

Index de départ		Index de sortie	

Matériel et clés : 30 tables et leurs tréteaux sont stockés dans la salle en permanence. Si le locataire a besoin de matériel supplémentaire stocké dans la réserve ou de la sono, il doit le préciser au dos de la feuille et prendre la clé. Le locataire précise s'il a besoin du percolateur à retirer en mairie.

- **Matériel de la réserve** **OUI / NON** (*barrer la mention inutile*)
- **Sono de la salle** **OUI / NON**
- **Percolateur** **OUI / NON**
- **Micro HF**..... **OUI / NON**

Ménage : Le locataire s'engage à rendre les locaux (**y compris les sanitaires**), les chaises, les tables, la vaisselle, le matériel en parfait état de propreté. Les poubelles seront évacuées par ses soins. Le matériel et les produits de nettoyage, sont à disposition dans le cagibi du hall d'entrée.

- **Facturation du ménage 100 €.....OUI / NON** (*si le locataire ne le réalise pas lui même*)

Caution : Le locataire donne un chèque de caution de 400 €, qui lui sera restitué lors de la restitution des clés, ou pour les associations en fin d'année.

- **Caution donnée**..... **OUI / NON**

Fait à La Salvetat-Peyralès le.....

Le Bailleur

Le locataire

MATERIEL DE LA SALLE DES FETES

Mettre une croix dans les cases et préciser vos observations éventuelles

En cas de perte ou de casse le matériel sera facturé.

MATERIEL	Utilisé	Cassé	VALEUR	OBSERVATIONS
BAR				
Frigos				
Machine à glaçons				
Plaques électriques				
Percolateur (à retirer en Mairie)			200 €	
SALLE				
tables avec tréteaux				
Chaises				
Sono (retirer la clé à la mairie)				
EQUIPEMENT CUISINE				
Lave vaisselle				
Piano et four				
Chambre froide				
Machine coupe pain				
2 congélateurs				
MATERIEL DE LA RESERVE				
Plateaux de tables			160 €	
bancs			40 €	
tréteaux			10 €	
barrières				
VAISSELLE CUISINE				
20 pichets inox (1.5 litres)			15 €	
Plateaux repas			4 €	
Bac verts plastique			25 €	
Bassine alu, moyenne			20 €	
Bassine alu, grande			35 €	
Soupières inox			20 €	
Marmite, alu			50 €	
Plat à rotir			35 €	
Plat à poisson, inox			15 €	
Assiette creuse ou plate			1.50 €	
Assiette à dessert			1.20 €	
Verre			0.70 €	
Fourchette, couteaux, cuillères			0.60 €	
Louche inox			5 €	
Louche alu grande			8 €	
Corbeille à pain, plastique			1.50 €	
Saladier plastique			3 €	
Grande fourchette ou cuillère			3 €	
Saladier ou soupière, alu			10 €	
Grosse passoire avec anse			30 €	
Ecumoire			2 €	

OBSERVATIONS :